

P. Mangin: « S. Le Foll doit venir avec des réponses ou ne pas venir du tout ! »

© 10/12/2013 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

A une semaine du congrès de Coop de France, les 18 et 19 décembre prochains à Paris, Philippe Mangin, le président de l'organisation, attend de pied ferme une réponse concrète sur le crédit d'impôt-compétitivité-emploi (Cice) et plus généralement sur la compétitivité des coopératives.



Philippe Mangin, président de Coop de France, et son équipe lanceront les 18 et 19 décembre 2013 une grande campagne de communication pour faire sortir la coopération agricole de l'ombre. (©Terre-net Média)

Pas moins de trois ministres défilèrent les 18 et 19 décembre prochains au Palais des congrès de Paris : Benoît Hamon, Guillaume Garot et Stéphane Le Foll participeront au **congrès de Coop de France**. Une représentation gouvernementale à la mesure, selon Philippe Mangin, de l'importance de la coopération agricole.

Faisant traditionnellement un point annuel sur les évolutions du périmètre coopératif français, le patron n'a pas manqué à cette règle lors de la présentation du congrès à la presse ce mardi 10 décembre. Selon Coop de France, ce périmètre compte en 2013 cinquante entités de moins qu'en 2012. Une baisse qui résulte essentiellement de fusions et unions de coopératives. « Il s'agit d'une pente douce, continue depuis plusieurs années, mais nécessaire pour concentrer et optimiser les forces coopératives », justifie Philippe Mangin.

Ainsi, les 2.400 coopératives et unions auront réalisé en 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 84,3 Mds €, en hausse de 600 M€ par rapport à 2012. Et les opérations de fusion enregistrées cette année ont permis de hisser de nouvelles entités françaises au top 20 européen des coopératives. Grâce à son rapprochement avec Eurial, le groupe normand Agrial entre dans ce classement européen, de même que Vivescia, issu du rapprochement de Champagne Céréales et Nouricia.

« Extrême fragilité économique dans certains secteurs »

Toutefois, ces chiffres consolidés ne doivent pas cacher l'extrême fragilité économique de coopératives dans certaines filières. « Inutile de revenir sur les catastrophes que nous avons subies en filières animales. Je suis aujourd'hui inquiet quant au maillon industriel de la filière bovine », souligne Philippe Mangin, pour qui **la recherche de compétitivité** reste la priorité.

Et c'est bien sur ce chapitre de la compétitivité que les ministres sont attendus de pied ferme la semaine prochaine.

Symbole du « trop-plein » fiscal, **l'écotaxe « ne peut être aménagée »**, selon Coop de France. « Nous refusons tout aménagement de l'écotaxe. Nous voulons une remise à plat totale, une étude d'impact complète pour nos filières, et une exemption des transports de moins de 150 km », réclame Philippe Mangin, l'un des premiers à s'être mobilisé sur le front anti-écotaxe.

Si l'écotaxe reste la goutte d'eau qui a fait déborder le vase fiscal, **le crédit d'impôt-compétitivité emploi (Cice)** attire toutes les attentions – et surtout les incompréhensions – de la coopération agricole.

« Sur le Cice, Le Foll doit venir avec une solution ! »

En 2012, quand François Hollande, fraîchement arrivé à l'Élysée, a remis en cause **la baisse du coût du travail** instaurée par son prédécesseur, « **il nous paraissait évident que les coopératives pourraient bénéficier du Cice, censé compenser ce revirement** », explique le responsable. Or la mesure n'est pas ouverte aux coopératives.

Pour refuser **le bénéfice du Cice aux coopératives**, le ministère de l'Agriculture et le Gouvernement mettent sur la table l'opposition de Bruxelles, qui estime que seules les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés peuvent bénéficier de la mesure. Les coopératives qui ont un régime fiscal particulier, ne paient pas d'IS. « On ne peut pas accepter ça ! Le Gouvernement prive la coopération de 116 M€ d'aides ! Au quotidien, alors que les Gms étranglent encore un peu plus nos entreprises dans le cadre des négociations commerciales, comment expliquer à nos coopératives que la distribution est le principal bénéficiaire du Cice ? »

Quels que soient les arguments, « il n'est pas question que Stéphane Le Foll vienne à notre congrès sans réponse appropriée sur ce sujet. » En clair, le ministre a une semaine pour obtenir de Bruxelles le bénéfice du Cice aux coops ou pour trouver une alternative permettant de réduire le coût du travail.

Chez Emc2, la coopérative meusienne qu'il préside, l'inéligibilité au Cice engendre un manque à gagner de plus de 500.000 euros d'aides sous forme de crédit d'impôt.

En filière porcine notamment, « presque tous les jours, la Cooperl m'appelle pour savoir où en est ce dossier ! Si le ministre ne vient pas avec une solution, il ne faudra pas s'étonner que certaines coopératives embauchent de la main-d'œuvre roumaine détachée ! »

4,5 M€ pour faire connaître la coopération agricole

Reste qu'au-delà du volet économique et politique, Coop de France entend travailler sur son image. « Combien de consommateurs savent que, derrière les plus grandes marques qu'ils trouvent dans les rayons, ce sont des coopératives ? » résume ainsi Philippe Mangin. Coop de France va donc lancer une vaste campagne de communication sur trois ans.

Un nouveau logo, des spots télévisés prochainement diffusés, des publicités dans la presse grand public... : 600 coopératives, sur les 2.400 que compte la coopération, ont mis la main à la poche et réuni 4,5 M€. Objectif : « sortir de l'ombre » et rendre plus visible l'importance de la coopération agricole française auprès du grand public.

A lire également :

«**Peu compétitives, les coopératives passent à côté d'une croissance incroyable**»

Cice: Coop de France rappelle le Gouvernement à ses engagements